

REGLEMENT DU TOURNOI

COUSTRAS 3 et 4 MAI 2025

ARTICLE 1 :

Toute inscription au tournoi entraîne l'entière acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la F.F.BaD. et en règle avec celle-ci.

ARTICLE 2 :

Conformément à l'application du règlement général des compétitions (RGC du 01/09/2024), le comité d'organisation se réserve le droit, en accord avec le juge arbitre de modifier le règlement complémentaire, de regrouper certaines catégories (lots, niveaux, tableaux), en supprimer ou limiter le nombre d'inscription pour le bon déroulement du tournoi.

Le Juge Arbitre sera **Éric MAYNARD**. Ses décisions sont sans appel.

Le Juge Arbitre Adjoint sera **Alain LEDUC**

Le GEO sera **Michel GOOSSENS**

ARTICLE 3 :

Les règles du jeu sont celles éditées par la F.F.BaD.

Point particulier : si le volant touche le plafond ou une structure

- au service : le volant est remis une fois, - durant l'échange : le volant est compté faute.

Une tenue correcte est exigée (règles F.F.BaD)

Les joueurs devront avoir un comportement adapté en référence aux codes de conduites.

ARTICLE 4 :

Les joueurs devront se faire pointer à leur arrivée dans la salle.

Un respect des horaires affichés sera demandé.

Convocation 1 heure avant le 1er match joué. Présent dans la salle 1 heure avant son match.

Trois minutes après le 3^o appel, tout joueur absent sera déclaré W.O.

Les joueurs disposeront de 3 minutes d'échauffement à partir du premier appel.

Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.

ARTICLE 5 :

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors, vétérans, juniors, cadets de N2 à P12 Les joueurs minimes ayant un classement D9 ou supérieur dans le tableau peuvent aussi s'inscrire.

Les joueurs doivent s'inscrire et procéder au règlement sur Badnet moyennant un droit d'inscription de 17 € pour un tableau et 22 € pour les deux tableaux.

Limite d'inscription le 18/04/2025.

ARTICLE 6 :

Les volants sont à la charge des joueurs. Le volant officiel est le **BABOLAT 2**.

ARTICLE 7 :

Des tableaux avec un niveau de jeu resserré. Les tableaux seront constitués en regroupant les moyennes des paires les plus proches, en respectant le règlement fédéral. Les classements utilisés seront ceux arrêtés au 18/04/2025. Tirage aux sorts le 25/04/2025.

Pour chaque tableau, les rencontres se dérouleront par poule, avec 2 sortants, puis par élimination directe ou en poule unique de 4 paires minimum.

ARTICLE 8 :

L'ensemble des matchs seront en auto-arbitrage. A la demande de joueurs, un match pourra être arbitré. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.